



# COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



## Objet : Réunion du Comité Directeur Départemental de tennis de table

Date : Mercredi 22 juin 2022

Horaire : 18h00 – 20h00

Lieu : salle de réunion du comité du Gard.

Membres présents : Mme. Danièle BUAT, MM. Gérard ESPIE, Cédric LAOUENAN, Olivier CARRERAS, Bernard MARTINEZ, Philippe MAUREL, Laurent BRICHE, Sébastien MULLER, Christian RABAUD, Rudy THEROND.

Invité présent : M. Emmanuel BOLL.

Membres absents excusés : Mme Karine VETSEL, MM. Ludovic GUIOT et Julien LOUGARRE.

## Compte-rendu réunion :

### 1- Approbation du PV de la dernière réunion du 04 avril 2022 :

Il est approuvé à la majorité absolue avec trois abstentions

### 2- Les Infos du président :

⇒ Concernant le dossier CTD ( contrat de technicien, devant remplacer Emmanuel BOLL), le conseiller sport référent du Gard, devra être relancé, n'ayant pas donné de réponse, alors que l'accord a été obtenu du club de Bagnols pour un détachement de 30% de son temps représentant 11000€ l'an.

⇒ Emmanuel BOLL et Rudy THEROND ont rencontré les clubs du secteur nord, invités à une réunion, 4 clubs étaient présents sur 8 invités, l'occasion de leur présenter les priorités et les objectifs du comité, en insistant sur l'accroissement indispensable du nombre de licenciés. Chacun exposant ses difficultés et les axes d'une nouvelle dynamique. En point d'orgue sur ce secteur, l'ouverture d'un second CDE ( centre départemental d'entraînement), dans les deux ans à venir. Une seconde réunion a eu lieu avec les clubs Nîmes et proximité affichant la même volonté de travail et d'actions vers le public jeunes, il ressort de ces contacts l'intérêt de faire passer des messages, et créer du lien. Une troisième réunion est prévue début septembre, avec les clubs du secteur Sud..

⇒ Message a été envoyé à Marion VAYRE et Paul MARTINEZ, à la Ligue sur la réversion de la quote part pour les comités sur le prix de la licence et des critères, sur les modifications au niveau des critères régionaux, en n'omettant pas de les remercier pour leur appui dans le dossier CTD.

Suite au conseil de Ligue de samedi dernier, nous avons pu avoir les infos suivantes:

La réaffiliation donnera lieu à deux tarifs selon le niveau régional 160€ ou départemental 80€ et ce pour l'année, même si montée ou descente en cours de saison.

Quant aux quotes-part licences et critères, après de longs débats, nous sommes passés de 5€ à 8€ pour les licences tradi et de 4€ à 1€ pour les promos-loisirs (volonté affichée de développer le tradi), quant aux critères, 5€ au

---

**Siège** : 3 rue Scatisse – 30000 NIMES      **Téléphone** : 04 66 38 98 53

**Courriel** : comit-tenissetable30@wanadoo.fr **Site internet** : [www.cd30tt.fr](http://www.cd30tt.fr)



# COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



lieu de 3€ et 4€, après un bref calcul, ce changement devrait entraîner un gain de 958€ à effectifs identique pour le comité, ceci sans changer le tarif de base de la licence.

Pour les finales par classement, on passerait à 48 joueurs par tableau messieurs sur deux jours.

Pour les Compétitions vétérans, l'inscription est libre à 10€, les qualifiés au niveau du département se verront offrir leur inscription.

Critériums: 1 seule division PN à 32 joueurs.

Création du titre d'Occitanie jeunes (de benj à juniors), inscription libre à 10€, les vainqueurs du tableau seront qualifiés pour les championnats de France.

En championnat régional par équipes, ajout d'une R4 en phase 1 et suppression d'une R3 en phase 2, soit en phase 2: 2PN, 4R1, 6R2, 6R3 et 6R4.

Un nouveau système de brûlage devrait être mis en place après l'accord de la FFTT, à l'initiative de la Ligue en test sur deux années, où l'équipe 1 à plus de points licence que l'équipe 2 et ainsi de suite.

⇒ Les infos suivantes ont été obtenues à la visioconférence du 10 juin avec la FFTT au sujet des licences pour la nouvelle saison:

Désormais, il y aura 5 catégories de licence, sachant que la licence "dirigeant" encore à l'étude, ne sera pas mise en place pour la saison 2022/23.

- \_ Compétition (Remplace licence traditionnelle)
- \_ Loisir (remplace la licence promotionnelle)
- \_ Événementielle, (1 jour délivrée par le Comité)
- \_ Découverte (gratuite et délivrée par les clubs et valable seulement 1 mois)
- \_ Liberté, s'adresse aux pongistes "alternatifs", (ping en extérieur et en réalité virtuelle).

Par ailleurs, la FFTT nous demande une participation de 400€ l'an sur 10 ans pour la rénovation de Spid et 200€ sur 2 ans pour celle de GIRPE.

Les kits (Flyers et affiches) devraient être dispo vers le 15 ou 20 juin.

L'opération 1 Ecole / 1 table sera reconduite, 80% est pris en charge par la fédé, l'école doit être affiliée à l'USEP.

⇒ Point licenciés:

531 promos et 654 tradis soit un total de 1184 plus 100 promos du club de St Christol soit 3270€ pour les tradis pour un total de 4992€.

⇒ Méjannes le clap:

Présentation à été faite en conseil départemental, de nombreux comités étaient présents, Rudy THEROND affiche la volonté du comité d'y organiser des manifestations, mais aucun engagement n'est pris, certains points restant à clarifier et finaliser. Ont été rencontrés à l'occasion les conseillers départementaux Vincent BOUGET et Carole PERRIN (chef de service sport, jeunesse), afin d'évoquer le dossier déposé auprès de leurs services en vue d'obtenir le déblocage de la subvention de 10000 €.

### **3- Mérites Départementaux :**

-Suite au courrier envoyé aux clubs, et devant les retours de propositions, une réunion de la commission a eu lieu le 9 juin dernier pour statuer et entériner les demandes de clubs. Notons, que pour Robert HALES du Grau du Roi, il a été proposé



# COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



un or spécial à l'initiative du Président du Comité eu égard à ses nombreuses années passées à l'action bénévole consacrée au tennis de table, aujourd'hui âgé de 95 ans.

La liste a été soumise au vote du comité, qui l'a adoptée à l'unanimité.

## **4- POINT COMMISSION DEVELOPPEMENT :**

-Emmanuel BOLL, invite à consulter les comptes rendus des réunions de commission déjà réalisées envoyés au fur et à mesure, il passe la parole à Olivier CARRERAS, lequel énonce les points de son analyse faite après la visite de certains clubs:

- ⇨ Il relève la passion des personnes.
- ⇨ La relation avec les écoles à améliorer.
- ⇨ Les cadres à former.
- ⇨ Rechercher et développer les loisirs.
- ⇨ Les attentes quant aux objectifs du remplaçant d'Emmanuel BOLL.
- ⇨ L'ouverture d'un second CDE en secteur nord du département.

## **5- Point Commission sportive :**

Une présentation est faite au comité directeur de la nouvelle règle de brûlage validée en Conseil de Ligue le samedi 18 juin. Ce projet régional d'une durée pilote de 2 ans ne sera validé qu'après accord de la FFTT.

La ligue souhaite que les comités départementaux se positionnent sur la mise en place à l'échelle départementale de cette nouvelle règle.

Une présentation générale de la proposition régionale et des avantages/inconvénients est faite :

- ❖ Suppression de l'ancienne règle de brûlage historique
- ❖ Le principe général deviendrait que l'équipe 1 soit plus forte que l'équipe 2, que l'équipe 2 soit plus forte que l'équipe 3, etc... en additionnant la somme des points classements des 4 joueurs (classement officiel de juillet pour la phase 1 et janvier pour la phase 2)
- ❖ Suppression du nombre de mutés par équipe

La proposition de suivre le projet régional est adoptée à l'unanimité des présents.

Question de Danièle BUAT au sujet de la réforme du critérium, a-t-on des informations?

Pour la saison 2022/2023, 1 division régionale unique à 32 joueurs dans toutes les catégories.

Laurent POUGET devrait prendre la commission sportive régionale au niveau de la Ligue.

## **6- Assemblée Générale :**

-Aura lieu à UCHAUD le 17 septembre

- le matin: atelier(s), point à date relativement aux objectifs et présentation de l'analyse faite par Olivier CARRERAS. Fin vers 12h ou 12h30 suivi de l'apéritif et repas resto ou plateaux repas, les présidents de club seront invités. La mise en place, comme les invitations devront être vues avec la secrétaire, les récompenses seront gérées par Philippe MAUREL.

- l'après-midi: déroulement de l'A.G. pointage à 14h30 démarrage à 15h pour finir à 17h30



# COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



## 7- Questions diverses:

\_Stéphane THOMAS a été rencontré et devrait reprendre le poste de trésorier général en binôme avec Christian RABAUD au mois de septembre. Il devra être coopté.

\_Le président était invité hier à l'occasion d'un stage de l'équipe de France Cadettes et juniores se déroulant ces jours-ci à l'ASPC Nîmes, il a pu assister à une animation proposée à celles et ceux qui souhaitent faire quelques échanges avec elles, ce qui a donné lieu à une petite réception et présentation des joueuses devant Vincent BOUGET (élu, délégué au sport au conseil départemental), Frédéric PRIVAT chargé du dispositif sport fédéral (il instruit les dossiers de subvention), et le Directeur de l'université de Nîmes.

Fin de la réunion à 20h suivie d'un pot de départ d'Emmanuel BOLL vers ses nouvelles fonctions, la dégustation de quelques agapes et bons crus avec la remise d'un petit présent offert par le président au nom du comité.

Le secrétaire de séance Bernard MARTINEZ